L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 11 JANVIER 1851.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Liquidation.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 11 JANVIER.

☞ Pour le FEUILLETON, voir la seconde page.

CORRESPONDANCE ENTRE M. WEBSTER ET LE CHARGÉ D'AFFAIRES D'AUTRICHE.

La malle nous a apporté hier la correspondance échangée entre l'honorable Daniel Webster, secrétaire d'Etat, et le chevalier Hulsemann, chargé d'affaires d'Autriche. Cette correspondance dont le Sénat avait sollicité la production lui a été soumise le 30 décembre, et paraissait le lendemain dans tous les journaux de Washington. Les Etats-Unis, on le sait, avaient envoyé en Hongrie, pendant la guerre que ce dernier pays soutenait contre l'Autriche et la Russie coalisées, un agent chargé d'observer les événemens et d'instruire avec exactitude le gouvernement américain de la tournure que prendraient les choses. L'intention du général Taylor était sans doute de reconnaître l'indépendance des Hongrois, dans le cas où le succès répondrait à leurs héroïques efforts. Mais la lutte ayant eu pour ces derniers une issue désastreuse, l'agent américain, M. Dudley Mann, a été rappelé à sa propre requête.

Il paraît que la mission de M. Mann a fort scandalisé l'empereur d'Autriche, mais il s'est abstenu de manifester sa mauvaise humeur, tant que le secret a été gardé par notre gouvernement. Le sénat cependant s'étant avisé au mois de mars dernier de demander communication des instructions fournies à M. Mann, le public a été mis dans la confidence de ce qui s'était passé. Il n'en fallait pas tant pour allumer la colère de Sa Majesté l'empereur, et le chevalier Hulsemann, son chargé d'affaires à Washington, reçut l'ordre de protester formellement contre l'acte de notre gouvernement. La dépêche officielle parvint à M. Hulsemann au moment où le président Taylor venait d'expirer. Le chevalier ajourna donc sa protestation autant par déférence pour la nouvelle administration que pour lui permettre de s'organiser, et ce n'est que le 30 septembre 1850 que M. Webster reçut la note du chargé d'affaires d'Autriche.

Ce n'est après avoir établi les faits que nous venons d'indiquer sommairement, déclare sans se gêner les moins du monde que les Etats-Unis, en envoyant un agent en Hongrie, ont violé les principes qu'ils ont toujours proclamés et qui consistent à ne jamais intervenir dans les affaires des nations étrangères. Il ajoute que nous nous sommes par là exposés à être traités de la même manière par celles-ci, et le malheureux mot de représailles est tombé de sa plume. Quant à M. Mann, dit-il, le gouvernement autrichien ne pouvait le considérer que comme un espion, et le chevalier insinue fort charitablement que notre malheureux agent eût été traité comme tel s'il était tombé entre les mains des impériaux. Ah! M. Mann, vous l'avez échappé belle; et vous ne vous doutiez certes pas, quand vous fraternisiez avec les Magyars, qu'une potence autrichienne vous était réservée dans le cas où il vous eut plu de visiter Vienne.

M. Hulseman ne trouve à l'acte dont il accuse notre gouvernement qu'une excuse, c'est la profonde ignorance où nous étions des immenses ressources militaires dont dispose l'Autriche. Le noble chevalier rappelle fort maladroitement à ce propos la lutte que cette dernière puissance a dû soutenir contre la France. Pourquoi n'a-t-il pas ajouté que les Français sont entrés à Vienne, et que cette capitale allait tomber aux mains des Hongrois lorsque les Russes sont intervenus pour la sauver?

La réponse de M. Webster est un des documens les plus remarquables qui aient encore paru. Elle porte la date du 21 décembre. L'honorable secrétaire aborde la question de front et la traite avec une habileté consommée. Il nie que le gouvernement des Etats-Unis ait violé le principe de non-intervention en envoyant un agent en Hongrie. M. Mann était uniquement chargé d'observer les événemens, et certes ce rôle n'était pas celui d'un espion. Quant aux instructions qu'il a reçues, elles étaient secrètes et ne pouvaient pas dès lors offenser l'Autriche. Elles ont été publiées sans doute, mais à la requête du Sénat: notre gouvernement s'est ainsi constitué que le pouvoir exécutif doit communication de ses actes au pouvoir législatif. C'est là une affaire d'intérieur à laquelle les nations étrangères n'ont rien à voir, et le gouvernement autrichien, en venant [illegible] contre temps, a commis lui-même la faute dont il nous accuse, il est intervenu dans nos relations intérieures. Et cependant comment ce dont le gouvernement américain n'a-t-il pas averti les cabinets étrangers que les communications adressées par le pouvoir exécutif à l'une ou l'autre Chambre du Congrès étaient d'une nature toute confidentielle? S'il avait plu à l'empereur d'Autriche, pendant la guerre de Hongrie, d'adresser une missive à Kossuth et à d'autres membres du gouvernement provisoire pour les engager à ne pas suivre l'exemple [illegible] Etats-Unis, ce que le gouvernement américain se serait-il cru offensé? Nullement.

Sa Majesté l'Empereur d'Autriche, continue M. Webster, ne s'imagine sans doute pas que nous puissions rester spectateurs indifférens des grands événemens qui se sont accomplis en Europe à la suite de la révolution de février 1848. Mais cet intérêt que les Etats-Unis ont prise devaient prendre, comme toutes les autres nations intelligentes, aux péripéties du drame européen, ne les a jamais portés à violer la neutralité dont ils se sont dès le principe fait une loi vis-à-vis des nations étrangères. Cependant, ils ne craignent pas de l'avouer, toutes leurs sympathies étaient acquises aux peuples qui luttaient pour conquérir la liberté et établir chez eux le gouvernement démocratique. Les Etats-Unis sont le type du gouvernement du peuple par le peuple; c'est là leur caractère propre et essentiel, et ils ne peuvent pas le dissimuler. Il leur serait impossible, même s'ils le voulaient, de cacher au monde la cause originelle de la prospérité inouïe dont ils jouissent aujourd'hui, de leur grandeur, de leur puissance, du rang élevé qu'ils occupent parmi les nations. L'Amérique réagit sur l'Europe, cela est vrai; nos mœurs républicaines tendent à s'implanter dans l'Ancien Monde et nos idées démocratiques y trouvent de l'écho, cela est évident, mais cela est irrécusable. Eh bien! pouvons-nous empêcher qu'il en soit ainsi? Pouvons-nous renier notre origine, abjurer notre passé? Non, certes nos idées réagissent sur les peuples d'outre-mer de même que les monarques européens, fidèles à leur origine, s'efforcent de provoquer un effet contraire en dénonçant la forme du gouvernement que nous avons adoptée. Avons-nous jamais songé à protester?

M. Webster fait ici avec une adresse admirable un rapprochement qui paraît presque involontaire et il est amené naturellement, entre l'Union américaine et l'Autriche. Notre république, dit-il, couvre une immense étendue de territoire; elle est si vaste qu'auprès d'elle les possessions de la noble maison de Hapsburg ressemblent à une tache sur la terre. Sa population, qui est déjà de vingt-cinq millions d'âmes, excèdera celle de l'empire autrichien avant que M. Hulsemann ait cessé de remplir auprès de ce gouvernement, les honorables fonctions dont il est chargé. Quant à notre puissance, elle est visible partout. Il est donc permis aux Etats-Unis de chérir une forme de gouvernement qui les a portés si haut en si peu de temps et d'éprouver quelque sympathie pour les peuples qui cherchent à les imiter. Mais entre cette sympathie naturelle et la violation du droit des gens il y a une différence immense.

Le secrétaire d'Etat relève avec bonheur un mot échappé à M. Hulsemann. Celui-ci avait parlé de notre ignorance à l'endroit de ce qui s'était passé en Hongrie, pendant la révolution dont ce pays a été le théâtre, et l'avait attribuée aux rumeurs mensongères que la presse américaine aurait propagées. Mais, lui répond M. Webster, toutes nos nouvelles étaient puisées dans vos journaux européens; si donc il y a eu des mensonges, la presse américaine n'en est pas coupable.

Nous regrettons de ne pouvoir suivre l'honorable secrétaire dans les développemens qu'il donne à sa pensée; cette tâche nous apporterait trop loin. Sa note si digne par certaines phrases empreintes d'une légère ironie renferment même une menace conditionnelle à l'endroit de Sa Majesté l'empereur d'Autriche.

Le chargé d'affaires avait insinué que notre agent, s'il était tombé aux mains des impériaux, eût été traité comme un espion. Soit, répond M. Webster, mais alors l'Autriche eut été mise au ban des nations civilisées, et le peuple américain, justement indigné, eut exigé que son gouvernement déclarât immédiatement la guerre à votre empereur et employât contre lui toutes les forces dont nous disposons.

MEETING.

Le comité nommé par le meeting tenu dernièrement à la Bourse St-Louis pour aviser au moyen d'élever un monument en l'honneur du général Jackson, fera son rapport ce soir. Les citoyens sont donc invités à se réunir à l'endroit ci-dessus mentionné pour en entendre la lecture.

THEATRE D'ORLEANS—La seconde représentation du *Songe d'une nuit d'Eté* a lieu ce soir. Cette partition a obtenu jeudi dernier un succès de bon aloi, et les artistes chargés de l'interpréter ont déployé une rare intelligence. Notre feuilleton rend compte aujourd'hui de la solennité.

GENEREUSE INITIATIVE.

Il y a quelque temps nous faisions un appel en faveur de notre jeune compatriote, M. D. TROUARD, qui a montré de si étonnantes dispositions pour la statuaire, et que des revers de fortune ont forcé de suspendre ses études que dirigeait M. Rude, un des premiers sculpteurs de l'Europe. Il s'agit de fournir à l'artiste louisianais les moyens de retourner à Paris pour se remettre sous la direction du maître que nous venons de nommer. Nous voyons avec plaisir que quelques-uns des citoyens les plus éminens de la Nouvelle-Orléans ont résolu de lever l'obstacle qui menaçait de perdre l'avenir de M. Trouard. Une réunion particulière a eu lieu ces jours derniers dans le cabinet de M. Grailhe, et voici les résolutions qui y ont été prises:

1o—Résolu que les ébauches faites par M. D. Trouard en 1848 et que le témoignage porté par M. Rude, l'un des premiers statuaires de France, sur l'aptitude extraordinaire qu'il montre pour l'art de la statuaire le recommandent d'une manière spéciale à l'encouragement de ses compatriotes et des amis des beaux arts en général.

2o—Résolu que les membres de ce comité font un appel spontané à la bienveillance et à la libéralité des citoyens de la Louisiane et aux amis des beaux arts, afin de réaliser les ressources nécessaires pour permettre à M. D. TROUARD de continuer ses études sous la direction habile et dévouée de M. RUDE.

3o—Résolu qu'une liste de souscription sera remise à chacun des membres de ce comité avec charge de la faire circuler.

4o—Résolu que des citoyens de diverses paroisses seront designés pour recevoir les quotités qui pourront être offertes par les habitans des dites paroisses.

5o—Résolu que la somme de $3,000 est nécessaire pour permettre à M. D. Trouard de compléter ses études et que la dite somme sera confiée à l'administration d'un comité composé de MM. Bernard Soulé, Poutz et Grailhe, chargés de faire valoir ce capital et de faire parvenir à M. D. Trouard cinquante piastres par mois jusqu'à l'extinction de la dite somme.

6o—Résolu que les présentes résolutions seront publiées, annexées à la lettre adressée par M. Rude aux journalistes de cette ville, dans les journaux dont les noms suivent: le *Courrier*, *l'Abeille*, *l'Orléanais*, *le Daily Delta*, *le Picayune*, *le Crescent*, *et le True Delta*.

Signé:

Pierre Poutz,	Henry St-Paul,
A. Grailhe,	Cyprien Dufour,
Bernard Soulé,	J. Placide de Labarre,
Geo. Wyndham,	C. de Valetti,
C. Roselius,	C. Delery,
J. P. Benjamin,	Fergus Gardere,
Jh. Genois,	C. Gardanne,
Bernard Avégno,	F. Fazende,
	I. Labatut.

ARRIVÉE DU WASHINGTON.

Une dépêche télégraphique datée de Baltimore, 8 janvier, nous apprend que le steamer américain *Washington* est arrivé à New-York ce jour-là, venant de Brême. Le marché aux cotons de Liverpool était languissant; le middling upland était coté à 13 3/4 et 14 c.

Le maire de Southampton a écrit au gouvernement des Etats-Unis pour obtenir que les envois que ceux-ci doivent faire à l'Exposition Universelle de l'industrie à Londres soient dirigés sur Southampton.

ARRIVÉE DU STEAMER ALABAMA.

Le steamer *Alabama*, parti de Minatitlan le 25 du mois dernier, est arrivé à la barre avant-hier soir à dix heures: il n'a pu remonter immédiatement le fleuve à cause d'un épais brouillard. Il a soixante-trois passagers.

L'*Alabama* a été retenu pendant sept jours à l'embouchure de la rivière Guatzacoalcos par un violent coup de Nord. Arrivé à Vera-Cruz le 5, il en est reparti le lendemain.

PERTE DU STEAMER PRINCETON—Dimanche dernier, dans la nuit, les bateaux à vapeur *Princeton* et *Alamo* se sont abordés. Le Princeton a reçu de telles avaries qu'il a coulé peu de temps après. Son chargement a été sauvé. L'*Alamo* n'a essuyé que de légères avaries; un des hommes de son équipage précipité à l'eau par la secousse, n'a plus été revu.

DEPART—Le steamer *Africa* a dû quitter le port de New-York pour Liverpool le 1er de ce mois. Il emporte deux cent cinquante mille piastres en espèces.

MEXIQUE.

Par un arrivage de Vera-Cruz nous avons reçu des journaux de Mexico jusqu'au 15 décembre. La Chambre des Députés s'est constituée en Cour d'instruction pour examiner certaines accusations portées contre un des ministres, Don José Maria de Lacunza. Elle a déclaré qu'il y avait lieu à poursuivre. Le moine Antonio Jimares, convaincu de meurtre sur la personne de Don Camillo Barros a été exécuté le 11 décembre. Le 1er décembre le choléra sévissait à Tehuantepec. Le commandant général et le maire avaient succombé à la maladie, et deux cents soldats de la garnison, saisis d'une terreur panique, s'étaient enfuis précipitamment. Pour comble de malheur, Melendez, qui commande une troupe de factieux, attaqua la ville à ce moment et y mit le feu. L'incendie a dévoré bon nombre de maisons.

AMERIQUE DU SUD.

Nous avons reçu par la voie de New-York des nouvelles de l'Amérique du Sud. La tranquillité règne au Chili. Au Pérou l'opinion se préoccupe vivement des prochaines élections. Parmi les candidats à la présidence, on cite Echenique, Vivanco, Goma et Elias. Les avis de Bolivie nous apprennent que le général Belzu, blessé grièvement, est presque entièrement rétabli. Le colonel Laguna a été convaincu de complicité dans la tentative d'assassinat et a été fusillé le 19 novembre. Sept députés ont en outre été arrêtés et on croit qu'ils partageront le sort de Laguna.

LE SONGE
D'UNE NUIT D'ÉTÉ.

Music, ho! music; such as charmeth sleep.

Lorsque Shakspeare mit ce souhait sur les lèvres de Titania, la fée de cette poétique et gracieuse fiction qu'il nomma *Midsummer Night's Dream*, il ne pensait pas que deux cent cinquante ans plus tard, un musicien viendrait, et que ce musicien, réalisant le désir de la fantastique reine des airs, écrirait, pour nous, les suaves harmonies qu'elle voulait entendre pendant son sommeil; *music, such as charmeth sleep!*

En composant le *Songe d'une nuit d'été*, M. Ambroise Thomas s'est-il inspiré de ce vers du grand poète? Le connaissait-il même? Nous ne saurions l'affirmer. Toujours est-il qu'il a admirablement compris son sujet et que le caractère musical de son œuvre est d'une excellente couleur locale.

Ecoutez plutôt l'ouverture et jugez.

C'est la nuit. De mystérieux murmures, de doux frémissements s'élèvent de l'orchestre; ils l'enveloppent d'une atmosphère sonore pleine de prestiges, et dans cette multitude d'accords vagues, indécis, on croit entendre la voix des êtres fantastiques qu'ils évoquent. Parfois la mélodie se dessine, dans le lointain, comme une ombre flottante, mais des harmonies diverses surgissent, l'interrompent; puis, tout retombe dans le clair-obscur primitif. Soudain les parties s'assemblent, s'enchaînent, et l'*Allegretto* joyeux s'élance en pétillant. Le voilà bien tel qu'on l'aime; gracieux comme une gazelle qui bondit, spirituel comme un lutin qui sourit. Enfin, le chant se développe, la pensée s'étend et se perd dans le forte final.

L'instrumentation de cette partie de l'ouvrage est traitée avec un art inimaginable. Le violoncelle chante d'une voix tendre et plaintive; le hautbois mêle ses soupirs aux accents champêtres de la clarinette; les cuivres, eux-mêmes, parlent bas avec mystère; le cornet à piston dit une mélodie rêveuse, et la flûte toute fière de faire entendre sa douce habileté brode capricieusement de vaporeux arabesques.

Le 1er acte se passe à Londres, dans la taverne de la Sirène, où nous rencontrons Falstaff, de bachique mémoire, surveillant les apprêts d'un grand festin que doit partager Shakspeare. Le gros gourmand improvise la, menu, dit de charmants couplets, déclamés avec façon originale et bouffonne, puis, est porté en triomphe par les marmitons ses admirateurs. A peine le cortége a-t-il quitté la scène que deux femmes masquées, poursuivies par les mauvais temps et les coureurs de nuit, s'abritent dans l'auberge comme deux colombes effrayées. Reconnaissant bientôt le lieu peu respectable que le hasard leur a donné pour refuge, elles veulent fuir; mais Falstaff survient, s'y oppose, et, ne devinant pas, sous le masque, Elisabeth, la reine d'Angleterre, et Olivia, que dame de la Cour, il se croit en bonne fortune et propose aux belles inconnues, d'abandonner la vie pour l'amour, la taverne enflammée de la Sirène pour sa retraite de Richmond. Sur ces entrefaites, Shakspeare arrive, les dames se cachent, le festin commence, et le roi de la poésie laisse sa raison au fond du verre. La reine, émue par l'avilissement de cette magnifique intelligence, poussée en outre, par une secrète inclination, veut arracher Shakspeare à la débauche. Elle lui reproche sa dégradation, elle le supplie, au nom de la gloire, au nom de son génie, de s'arrêter sur le bord de l'abîme où il se jette volontairement. Mais il faut une ivresse quelconque au poète! Il renoncera à celle du vin si l'inconnue veut lui laisser puiser dans ses yeux, celle de l'amour. Elizabeth refuse de quitter son masque, et Shakspeare furieux se venge sur la bouteille, s'enivre de plus en plus et s'endort.

La musique de cet acte est remarquable à plusieurs titres.

Le duo entre la reine et Olivia, *Quel effroi, quel effroi*, est d'un charmant style, richement vocalisé. La romance de Latimer, *Son image si chère*, qui interrompt un chœur de buveurs, chante dans la coulisse, est empreinte de charme mélancolique, et la voix mi-grave de l'alto, qui parfois l'accompagne, ajoute encore une teinte de tristesse plus grande à l'expression mélodique. Le duo entre Elizabeth et Shakspeare, *Je trouve au fond du verre*, est admirablement bien déclamé, et le chant joyeux de Falstaff, *Allons donc, taverrier du diable*, met en relief la délicieuse cavatine de la reine, *Le voir ainsi mon âme en est brisée*. Tout le final qui suit est traité de main de maître; on y remarque de délicieux dessins d'instrumentation et de magnifiques effets d'orchestre.

Au deuxième acte Shakspeare s'éveille dans le parc de Richmond où il a été secrètement transporté par les ordres de la reine. Les événements de la soirée, l'aspect enchanté du lieu où il se trouve, le silence de la nuit, les fumées de l'ivresse, tout concourt à égarer ses souvenirs, à troubler sa pensée. Est-ce un rêve, un prestige, dit-il? Non, car l'inconnue qu'il croyait avoir vue dans un songe, est soudain là, devant lui. Je suis ton bon ange, ton génie, lui dit-elle. Un moment il croit à cette apparition céleste; mais bientôt l'illusion s'envole, le génie n'est plus qu'une femme, qu'il veut aimer, qu'il aime, qu'il veut connaître, qu'il connait enfin. Suit un imbroglio où Shakspeare prend Olivia pour Elizabeth, qui s'est enfuie, et où Latimer se croyant trahi par Olivia, qu'il aime, provoque le poète, l'entraîne au combat et tombe sous son fer.

L'introduction d'orchestre, avant le lever du rideau, prépare admirablement l'auditeur aux scènes qui vont suivre. Les cors s'appellent dans le lointain, la clarinette dit quelques phrases champêtres et la harpe frémit doucement, comme si la brise se jouait parmi ses cordes harmonieuses. Puis une fanfare se fait entendre à distance, elle approche, et le *crescendo* éclate lorsque le chœur des gardes-chasse entre en scène.

Ce chœur est l'une des parties saillantes de l'œuvre de M. Ambroise Thomas; l'originalité de la facture, la beauté du style, la richesse des modulations et l'habile disposition des effets de voix, le placent au premier rang des morceaux de musique de ce genre. Le duo, qui suit entre Latimer et Falstaff produit beaucoup d'effet, par l'heureuse opposition des phrases bouffes de Falstaff aux accents passionnés de Latimer.

Le compositeur qui avait indiqué la nuit dans son ouverture décrit le songe dans l'entr'acte musical qui précède le reveil de Shakspeare. Ici l'harmonie est toute en demi teinte. Le cornet à pistons chante d'une voix douce et voilée, la flûte et le hautbois dialoguent de suaves phrases mélodiques, et les violons murmurent vaguement, comme ces bruits inexplicables qui s'élèvent de la terre vers le ciel dans la solitude et le calme de la nuit.

Les stances, dites par Shakspeare, *Où suis-je est-ce un prestige*, sont empreintes de cette molesse langoureuse, qui résulte d'un rêve de bonheur, et les vocalises, qui interrompent les strophes du poète, sont admirablement écrites pour la voix. La mélodie d'Elizabeth, *Non je ne suis pas Juliette*, exprime bien le tendre sentiment qui l'agite, et l'ensemble, *O toi dont la voix si chère*, qui termine le beau duo entre Shakspeare et la reine, remue profondément les plus tendres fibres du cœur. Ici le caractère de l'ouvrage prend des proportions plus larges; la musique grandit, se passionne, et lorsqu'arrive le final, elle s'élève vers les plus hautes régions du dramatique. Il y a dans tout ceci quelque chose d'énergique, de puissant, qui saisit et impressionne, comme l'aspect d'un de ces gigantesques monuments de granit élevé, au sein de quelque solitude, par la foi chrétienne.

Au troisième acte, la reine fait venir Falstaff devant elle et lui demande un compte exact des accidents de la nuit. Le gros bonhomme ment, d'abord, avec son audace habituelle, mais la crainte de voir son vaste corps accroché à quelque potence, lui fait enfin avouer toute la vérité. Lorsque la reine est instruite de ce qui s'est passé et qu'elle est rassurée sur le sort de Latimer, qui n'a été victime que d'une chute, elle persuade Falstaff que rien de ce qu'il raconte, n'a eu lieu, et, sous peine de la corde lui enjoint de declarer que la nuit a été parfaitement tranquille. Survient Shakspeare qui parle tout bas à la reine de son aventure nocturne, mais on lui prouve, par le témoignage de Falstaff et de Latimer, que rien de ce qu'il raconte n'a eu lieu et qu'il a été le jouet d'un songe d'une nuit d'été. Le désespoir du grand homme est immense, car après le rêve, il reste une affreuse réalité; cette réalité, c'est son amour pour la reine. Hélas! toute source de poésie est tarie en lui, et lorsque le poète ne peut plus chanter il faut qu'il meure. Heureusement, Elizabeth lui dit un mot qui le console et désormais la lyre sanctifiée du grand génie anglais, trouvera des accents plus tendres.

Cet acte moins riche, musicalement parlant, que le précédent, possède cependant des beautés du premier ordre. L'air d'Elizabeth, *amour douce ivresse*, est heureusement modulé, mais surtout brillamment vocalisé. La romance d'Olivia, *Le ciel exauce ma prière*, est d'une jolie forme mélodique, et le duo qui suit, entre Olivia et Latimer, renferme quelques phrases pleines de sentiment. L'air de la reine, *c'est un rêve qui s'achève* a de la fraîcheur et de la naïveté; l'accompagnement de flûte, lui donne surtout une couleur très originale. Signalons, en terminant, un délicieux *Adagio*, dit en sourdine, par l'orchestre, sur la dernière scène parlée de Shakspeare et de la reine.

Après avoir apprécié la partition il reste à examiner le poème et l'execution.

L'œuvre, de MM. Rozier et Leuven, est tout à fait de la routine ordinaire. L'intrigue en est bien nouée, le style correct, le dialogue vif, élégant, nuancé et parfaitement dans le caractère des personnages historiques. Shakspeare parle le langage poétique et figuré qu'il emploit si magnifiquement dans ses écrits. Falstaff est bien comme nous l'a dépeint le poète: gourmand, ivrogne, poltron, menteur, fanfaron, enfin, tel qu'il le nomme lui-même, un gros sac d'iniquités. La grande figure d'Elizabeth est peut-être trop sentimentale, pour la nature mâle que les historiens lui attribuent; mais, s'il faut en croire Walter Scott, derrière le manteau de froideur dont elle s'enveloppait, il y avait une petite place pour des sentiments plus tendres.

Si nous terminons cet article, déjà trop long, en adressant de justes éloges à la direction et aux artistes, qui ont concouru au succès de la représentation, et ne nous taisons pas de partialité car nous ne sommes pas coutumiers du fait.

L'orchestre, qui depuis assez longtemps se négligeait, s'est relevé à nos yeux, et, bien qu'il y ait eu, par ci par là, quelques accrocs, on peut dire que l'ensemble général a été plus que satisfaisant. Nous considérons cet éloge comme revenant de droit à M. John l'habile chef qui le dirige.

Les chœurs ont été chantés avec un entrain nerveux et celui des gardes-chasse a même été bissé; chose fort rare au théâtre d'Orléans.

Mme Fleury-Jolly mérite les applaudissements qui ont accueilli plusieurs de ses morceaux. Elle a dit avec grâce la partie supérieure du duo d'*Quel effroi, quel effroi*, et a chanté avec goût la romance *Le voir ainsi mon âme en est brisée*, et a chanté avec goût [illegible] les vocalises du second acte.

Bout a joué le rôle de Shakspeare et l'a rendu du plus grand talent. Il a su tour à tour trivialité, passionné, noble, inspiré, poétique, mais [illegible]. Les stances du second acte, dites par un artiste, ont été dites avec beaucoup d'âme, et le final du duo qui suit, digne du nœud et de la situation.

Grant a déployé une grande intelligence dans la création du rôle de Falstaff. Le gros individu qu'il avait établi hier en [illegible] personne, a provoqué de francs éclats de rire; mais le meilleur de ses titres à nos éloges, c'est l'originalité qu'il a su conserver à la déclamation de ses récits et la manière habile avec laquelle il a vocalisé les couplets de l'introduction.

Mme Galinier et Debrinay ont été parfaitement convenables dans les rôles secondaires d'Olivia et de Latimer. La romance de lord Latimer, au 1er acte, *Son image si chère*, a été phrasée avec goût par Debrinay, et celle d'Olivia, *Le ciel exauce ma prière*, au 3me acte, a été dite par Mme Galinier d'une manière très remarquable.

Somme toute, succès complet, pour le compositeur, les auteurs, les acteurs et les chœurs; tout fait donc supposer qu'il en sera de même pour le directeur.

E. DUVERGER.

POSTSCRIPTUM—Le steamer *Alabama* est arrivé ce matin à une heure. Il nous a apporté des journaux de Véra-Cruz jusqu'au 5 courant. Ils annoncent que toutes les villes du Yucatan, à l'exception de Campêche, se sont déclarées pour l'indépendance. Par un décret du gouvernement aucune marchandise ne pourra entrer dans la ville de Mexico sans être accompagnée d'un certificat constatant que les droits de douane ont été payés.

CHRONIQUE LOCALE.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Ce soir, la comédie West End or the Irish Heiress, pour la continuation des débuts de Placide. Le spectacle se terminera par deux divertissements.

BLESSURES.—Bartholomew Ryder comparaissait hier devant le recorder Caldwell sous l'accusation d'avoir blessé James Ryan, jeudi soir, dans la rue Girod, en lui portant un coup de couteau.

TENTATIVE D'INCENDIE.—La femme Mary Ann Cunningham accusée de tentative d'incendie a été traduite hier devant le recorder Caldwell. L'instruction a été différée.

VOL.—Joseph Pastor a été arrêté hier dans la Seconde Municipalité sous la prévention de vol.

ACCIDENT.—Jeudi soir, la locomotive du chemin de fer de Carrollton a dérayé en face de Greenville et plusieurs wagons ont été précipités hors de la voie. Une pauvre négresse a été tuée sur le coup et un fils de M. Black, demeurant à Greenville, a été grièvement blessé.

ENQUÊTE.—Le coroner a tenu hier une enquête sur le corps d'un nommé Thomas Smith, mort à la maison de correction.

NOYÉ.—Le corps d'un individu nommé Michael Lyons a été retiré hier du canal Galvez. L'enquête a été tenue par le recorder.

UN TRÉSOR SAISI.—Nous avons vu hier dans les bureaux du shérif la clé du coffre-fort où est renfermé le trésor de la Seconde Municipalité. Cette clé a été saisie sur un jugement rendu en faveur de Peter Conrey. Mais à quoi sert la clé? A quoi sert la cage sans l'oiseau? C'est le trésor qu'on eut dû saisir, mais c'est un peu plus malaisé.

CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Séance du 9 Janvier 1851.

Le Conseil se réunit conformément à l'ajournement.

M. Roselius est appelé au fauteuil.

Membres présents—MM. Bout, Bienvenu, Logenbuhl et Roselius—4.

Membres absents—MM. Allen, Caldwell, Cucullu, Jarvis, Tompkins, Vionnet et Waterman—7.

Le Conseil n'étant pas en quorum s'ajourne à six heures et demie pour se réunir de nouveau le second jeudi de février prochain.

J. B. WALTON, Secrétaire.

MONUMENT A JACKSON.

☞ Une assemblée générale des personnes favorables à l'érection d'un monument en mémoire du Général ANDREW JACKSON, aura lieu à l'Hôtel St-Louis, ce soir à sept heures.

JOSEPH GENOIS,
Président du comité.

AVIS JUDICIAIRES.

No. 234.—ACTE—Relatif à la publication des avis dans la paroisse d'Orléans.

SECTION 1RE.—*Il est décrété, &c.*—Qu'à dater du premier janvier mil huit cent cinquante et un, tous les avis qui seront publiés dans la paroisse d'Orléans en vertu d'aucune loi, ordre de Cour ou ordonnance municipale, devront l'être en français et en anglais, pour le nombre de fois et pendant le temps voulu par les lois existantes, dans un ou plusieurs journaux, le choix desquels appartiendra au défendeur dans les cas de saisie ou vente, et aux parties intéressées dans les autres cas, ou au shérif ou tout autre officier, selon le cas, lorsque le défendeur ou les autres parties intéressées manqueront ou négligeront de faire leur propre choix. Bien entendu que tous les avis en français seront insérés dans un journal qui se publie en anglais et en français.

SECTION 2ME.—*Il est de plus décrété, &c.*—Que toutes lois ou parties de lois contraires au présent acte soient et demeurent abrogées.

Approuvé 20 mars 1850.

JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

LISTE MARITIME,
Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Navire Puiganstick, Webster, pr Boston.
Barque Bunny Eye, Seabury, pr Baltimore.
Brick McMain, Youg, pr Philadelphie.
D'Israeli, Morris, pr Glasgow.
Goelette Daphne, Anderson, pr Mobile.
Corah, Porter, pr Brazos Santiago.
Sarah, Pentland, pr Brazos Santiago.

—ARRIVÉS.—

Steamship Alabama, Foster, de Mais Fitlan parti le 28 dernier, et de Vera Cruz le 5 courant.
Steamship Galveston, Place, de Galveston.
Steamship Fashion, Baker, de Tampa Bay.
Propeller Ontario, Latham, de Chagres.
Barque Lautaro, Marissany, de Marseille.
Acteon, Benson, de Hull.
Swan, White, de Boston.
Brick San Juan, Don Pedro, de Vera Cruz.
Leopold O'Donnell, Duntoe, de Savannah.
Merle, Robert, de la Guadeloupe.
Gen Taylor, Fuller, de Wilmington.
Ottello,—de retour en détresse.
Goelette Hornet, Williams, de Matagorda.
Fairy, Williams, de la Havane.
Joven Fernando, Ascona, de Campêche.

—STEAMBOATS.—

Munroe, Gwartney, de Yazoo City.
Gen Taylor, Trinidad, de Donaldsonville.
Mary Foley, Dalferes, de Lockport.
Natchez No 2, Leathers, de Hard Times.
C E Watkins, Farnsworth, de Nashville.
Tallahatchee, Wiley, de Tallahatchee River.
Alex Scott, Sturgeon, de Louisville.
J T Doswell, Laroze, de la Balize.
Saxon, Commandeur, de Grand Ecore.
Nanione, Castillo, de St Martinville.
R C Oglesby, Blackstone, de Minden.
Belle Creole, Bennett de Vicksburg.
Mohican, Irwin, de Tennessee River.
Dove, Box, de Fort Smith.
J L Webb, Koune, de Sabine River.

—MEMORANDA.—

Camden, 23 déc—Parti, brick Toledo, Glover, pr la Nlle Orléans.
New-York, 29 déc—Expédiée, barque Yankee Blade, Bradstreet, pr la N-Orléans.
Boston, 20 déc—Arrivé, navire Caroline C Dow, de la N-Orléans.

Eglise reformée française.
M. PH. WOLFF, PASTEUR.

☞ Le service a lieu tous les dimanches, à une heure de l'après-midi, à l'encoignure des rues Canal et Franklin. 11 janv

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Pontchartrain.

Nlle-Orléans, 10 janvier 1851.

ATTENDU qu'une demande a été faite par Joseph Clark, pour le renouvellement des certificats d'actions numéros 60 et 34, de cinq actions chaque, dans le fonds capital du chemin de fer de Pontchartrain;

Avis est par le présent donné à toutes personnes que cela peut concerner, que de nouveaux certificats seront délivrés conformément à la loi.

JULIEN NEVILLE, secrétaire.
11jan—11, 21, 31, 10.

ABSYNTHE Suisse de Yersin et Lecoultre—100 caisses absynthe Suisse, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co, 11 janv 22, rue St-Louis

KIRSCH—12 caisses kirsch de Yersin et Lecoultre, à vendre par LEOPOLD JEANNET & CO, 11 janv 22, rue St-Louis.

GINGEMBRE et indigo—100 sacs gingembre, 11 caisses indigo de Manille, et 3 surons indigo de Caracas, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 11 jan 29, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—30 milliers Regalias, Imperiales, Millars, Panetelas, et Cazadores, actuellement en débarquement de la goëlette Fairy, et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 11 jan 34, Vieille Levée

TABAC en feuilles—60 balles V uelta de Abajo, de 1re, 2e, 3e et 4e, actuelle ment en débarquement de la goëlette Fairy, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 11janv 34, Vieille Levée

CAFE HAVANE—40 sacs café Havane, en débarquement de la goëlette Fairy, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 11janv 34. Vieille Levée

ESPRIT DE THEREBENTINE—10 barils en débarquement de la barque Swan, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 11janv 29, Vieille Levée.

HUILE DE LIN ET BI-CARBONATE DE SOUDE—100 barils huile de lin ... et bouillie; 60 barillets bi-carbonate de Soude, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 11jv 29, Vieille Levée

POIVRE—100 sacs en débarquement de la barque Swan, à vendre par W F VREDENBURGH & CO, 11jv 29, Vieille Levée

COUVERTURES—4 balles couvertures de [illegible] points, [illegible], à vendre par W F VREDENBURGH & CO. 11jv 29, Vieille Levée

CAFE JAVA—100 sacs devant arriver par le navire [illegible], à vendre par W F VREDENBURGH & CO. 11jv 29, Vieille Levée

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI SOIR, 10 JANVIER 1851.

Des affaires assez considérables ont été faites sur les divers marchés, depuis notre dernière revue. Les avis, apportés par le Baltic et le Niagara ont donné une fermeté plus grande au coton, bien que depuis quelques jours les transactions aient été plus calmes. Le sucre a fléchi de ⅛ @ ¼ cts la liv., mais la mélasse est en demande aux anciens prix. La farine a baissé et les provisions ont été peu animées.

La température a été très agréable, cette semaine, cependant une légère pluie a commencé à tomber aujourd'hui vers une heure et continue encore au moment où nous écrivons ces lignes. Le fleuve est cinq pieds au-dessous de la marque des grandes eaux.

COTON—Arrivées depuis le 3 du courant, 30,979 balles. Expédiées dans le même temps pour Liverpool, 11,642 balles—Havre, 2,437—Barcelonne, 2,666—New-York, 1,175—Boston, 4,124—Philadelphie, 170—Baltimore, 301—ensemble, 22,455 balles—faisant une addition au stock de 7,964 balles, et laissant, y compris le coton à bord des navires non-expédiés ce jour, un stock de 197,479 balles.

ETAT DU COTON.

Stock en main au 1er sept. 1850,		16,612
Arrivé la semaine dernière,	30,250	
Arrivé antérieurement,	410,215	
		440,464
		457,076
Expédié la semaine dernière,	22,455	
Expédié antérieurement,	237,162	
		259,617
Stock sur place,		197,479

Les rumeurs relatives aux avis du Baltic, ont été confirmées samedi, mais la hausse s'étant faite la veille, par anticipation, les ventes du jour n'ont été que de 6,000 balles aux anciens prix. Mardi, une dépêche, annonçant l'arrivée du Niagara et une hausse additionnelle de ⅛ @ ¼ d. par liv. sur le marché de Liverpool, donna une impulsion nouvelle à la demande, et 11,000 balles furent prises à une augmentation de ⅛ @ ¼ d. la liv. Depuis ce moment les transactions n'ont été que de 7,500 balles, dont 2,500 prises aujourd'hui à des prix plus fermes bien qu'inappréciables. Les retards continuels des malles contenant les lettres d'Europe sont les seules causes de cette apparente inactivité. Les affaires de la semaine s'élèvent à 24,500 balles prises pour les divers marchés.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

LOUISIANE ET MISSISSIPI.

INFERIEUR	11½ @ 12¼
ORDINAIRE	12½ @ 12¾
MIDDLING	13 @ 13¼
GOOD MIDDLING	13½ @ 13¾
MIDDLING FAIR	13¾ @ 13¾
FAIR	14 @ 14¼
FULLY FAIR	14½ @ —
GOOD FAIR	14¾ @ —
GOOD AND FINE	nominal.

TABAC—Arrivées depuis le 3 du courant, 391 boucauts. Expédiés dans le même temps pour Liverpool, 897 boucauts—New-York, 4—Brêmes 5—ensemble, 906 boucauts. Stock en mains et à bord des navires, 10,830 boucauts.

ETAT DU TABAC.

Stock en mains au 1er septembre 1850,		14,842
Arrivé la semaine dernière,	391	
Arrivé antérieurement,	4,387	
		4,778
		19,620
Expédié la semaine dernière	906	
Expédié antérieurement,	7,884	
		8,790
		10,830

Ce marché est un calme plat; rien de remarquable n'a eu lieu et nous répétons nos cotes: Lugs 6¼ @ 8½—feuilles, inférieur @ ordinaire, 9 @ 10—fair @ fine, 10¾ @ 11—choix, 11¾ @ 13¾ cts la livre.

SUCRE—La demande de sucres a été très animée pendant les premiers jours de la semaine et la baisse mentionnée dans notre dernière revue s'est bien soutenue. Mais depuis quelques jours, des nouvelles, annonçant que les marchés du Nord étaient peu favorables, ont fait fléchir les prix de ⅛ @ ¼ c. par liv. et ont remis le marché dans la situation qu'il occupait avant l'amélioration. Les ventes de la semaine ont été de 3,500 boucauts, dont 700 pris aujourd'hui, le tout pour le Nord et l'Ouest. Nous cotons. Inférieur, 3½ @ 4¼—ordinaire, 4½ @ 4¾—fair, 5 @ 5¼—prime, 5¾ @ 5¾—choix, 6 @ 6½ cts la liv.

MELASSE—La demande a été très active et les ventes de la semaine ont été de 7,500 barils de 24¼ @ 24½ cts; cependant vers la fin de la semaine, 24½ cts le gallon était le prix le plus ordinaire. Un petit lot de choix s'est vendu aujourd'hui 24¾ cts. Les acheteurs du Nord et de l'Ouest ont participé à ces transactions.

FARINE—Ce marché est moins actif que par le passé et les prix ont légèrement fléchi. Les acheteurs ont opéré modérément et n'ont pris cette semaine que 20,000 barils; Indiana et Ohio, $4 25 @ 4 35; Illinois et St. Louis, $4 40 @ 4 65, marques extras, $4 75 @ 5. Un lot de l'Indiana a été vendu à $4 20 et quatre lots, de marques de l'Ohio en quatre lots, de 4 25 @ 4 35 cts le baril.

CEREALES—Le maïs continue à arriver doucement et les ventes de la semaine s'élèvent à 16,000 sacs dont 1600 faits aujourd'hui, les prix sont 63 @ 66 cts le boisseau. La place est dépourvue de blé. L'avoine se vend 45 @ 46 cts le boisseau. Le son vaut $1 10 @ 1 12½ cts les 100 liv.

SEL—Les ventes comprenant un chargement de 5,000 sacs sel de Liverpool à des conditions tenues secrètes et 1,700 sacs, dont 1,100 à 85 cts. De seconde main, le sommun vaut 95 cts @ $1 et le fin, $1 20 @ 1 25 cts le sac, livré.

CAFE—La demande est animée; 9,000 sacs de Rio ont été vendus cette semaine, cours, 10⅛ @ 10¾ cts.

RIZ—Il se fait peu de chose; riz de la Caroline 3½ @ 3¾ cts la liv.

GRAISSE—La demande est bonne à des prix fermes. Les ventes comprennent 1500 barils ou tierçons et 3,300 barils; les cours extrêmes sont 6⅞ @ 7¾ cts la liv.

BŒUF—Le mess vaut $11 @ 11 25 le baril. Un lot de 175 barils prime et un autre de 125 ont été faits à $8 25; on paie $6 50 au détail. 250 tierces prime mess ont été vendues à $14 50 la tierce.

PORC—Les transactions ont été limitées à quelques centaines de barils, mess à $12 et prime à $10. Cette dernière qualité est très rare. Quelques ventes de mess, livrables au printemps ont été faites à $11 25. Le porc en grenier vaut $5 75 @ 5 87½; les ventes ont été d'environ 130,000 liv.

LARD FUMÉ—Environ 130 barriques ont été vendues à 8 cts pour les plats côtés et 7 @ 7¼ cts pour les épaules. Jambons, 6¾ @ 10 cts la liv. pour le choix.

BEURRE ET FROMAGE—Le Beurre de l'Ouest vaut 10 @ 15 cts la liv. et le Fromage, de 7¼ @ 7½ cts la liv.

CHANDELLES—Le blanc de baleine New-Bedford & Nantucket, de 41 @ 42 cts. Etoiles, de 19¼ @ 20 cts la livre; 600 caisses ont été faites à ces prix.

SUIF—100 barils ont été vendus à 6 cts et 150 barriques de l'Ouest à 9¾ cts la liv.

WHISKEY—Cet article se vend 27 @ 27½ cts le gallon. Les arrivages augmentent.

CHAUX—Pas d'arrivages. Le Thomaston vaut de seconde main $1 35 @ 1 45 la barrique.

PLOMB—1,325 saumons des basses mines ont été vendus à $4 35 les 100 liv.

CHANVRE—Pas de ventes.

CORDES ET TOILE D'EMBALLAGE.—Ce marché est très calme. La toile vaut 12¾ @ 13 cts la yarde, et la corde, 5¾ @ 6 cts la liv. Un lot de 300 pièces toile a été fait à 12¾ cts la liv. et 300 rouleaux cordes ont été vendus à 6¼ cts à terme.

SACS EN PITRE—La demande est limitée; les ventes se font de 8¾ @ 8¾ cts pour les sacs de 2½ boisseaux en sacs et en balles.

CHANGE—La demande s'est améliorée, mais les cours sont les mêmes: sterlings, 107¾ @ 108¾—Francs, de 5 f. 31¼ @ 5f 23¾—Traites sur New York, à 60 jours, de 2¼ @ 3 pour cent d'escompte—A vue, de 1¼ @ 1½ pour cent d'escompte.

FRET—Un navire a été frêté à ⅞ cts pour le Havre; un autre à ⅜ d. pour Liverpool; et un troisième à 1 1/6 cts pour Trieste. Le cabotage n'a pas varié.

GROCERIE A VENDRE.

UNE grocerie bien achalandée, située près du marché de la Première Municipalité, à vendre pour cause de départ du propriétaire.

S'adresser pour les conditions à O. VALETON & Co, 11 janv 25, rue Tchoupitoulas.

670,000 CIGARES de la Havane de toutes les qualités et des meilleures marques, telles que, Cabanas, Lord Wellington, Silfide, Dos Hermanos, Villata, Fragancia, Conill, Lira de Oro, Perfeccion, San Roman, Cobden, Figaro, Nereyda, Ambrosia, Empresa, Favorita, Fortuna, Conquista de Mejico, Fray Gerundio, etc., à vendre par D. BORNIO Jr., 11 janv 34, rue Gravier.

A LOUER—Une maison située encoignure Clouet et Craps, 3me municipalité, ayant 4 grands appartements, deux cabinets, galerie et cave, une grande cour et une écurie.

Une autre maison située rue Craps, entre Montegut et Clouet, ayant 4 appartements, deux cabinets, galerie et cave, et assez de terre pour faire un jardin.

S'adresser à la pharmacie encoignure Royale et Bienville, ou chez Mme Vve Bertrand, rue Clouet, 3me municipalité. 10jv

EN magasin et à vendre par le soussigné—30 caisses maraschino de Zara, 25 do eau verte, 900 caisses vin rouge fin, Chateau Belair, 10 quarts vieux cognac Durant Jeune, 10 huitièmes cognac London Dock, 100 caisses eau fleur d'orange, 150 caisses vermicelli d'Italie, 150 do macaroni do, 25 barriques vin Bethfort, 25 pipes vin de Catalogne, 200 livres saucissons de Boulogne.

Aussi—Constamment en main un assortiment de damejeannes de 5, 2 et 1 gallons.

DOMINIQUE LANATA, 10 janv 9 et 10, Jefferson.

MARRONS—Attendus de Gênes et à livrer par le soussigné—75 barils marrons frais. DOMINIQUE LANATA, 10 janv 9 et 10, Jefferson.

GRUYÈRES et fromages de Hollande—Attendus du Havre, par les navires Astracan et Radius, à vendre par DOMINIQUE LANATA, 10 janv 9 et 10, Jefferson.

OLIVES, Verdales, capres, vin muscat, flacons vides à marasquin, cornichons—Attendus de Marseille par le brick Léon, à vendre par DOMINIQUE LANATA, 10 janv 9 et 10, Jefferson.

Marchandises pour les Marchés Mexicains et Californiens.

DE FOREST & CO, marchands commissionnaires, rue de la Douane, offrent à vendre à des conditions libérales,

Indiennes anglaises 4/4, ayant droit au drawback;

20 douzaines bas de soie manufacturés;

1 caisse rubans [illegible] assortis,

1 do cravates de Barcelonne;

4 do dentelles espagnoles;

1 caisse soie brute, unie, à franges et à raies.

Aussi—Un grand assortiment d'indiennes américaines, de coton, [illegible] de meubles, de soie à [illegible] noire et assorties.

Aussi—20 caisses [illegible] et robes de [illegible].

[illegible]

AUX HABITANTS ET AUX COURTIERS DE SUCRE.

Le bateau à vapeur MATHILDA JANE transportera de la côte à la ville, des pains bas de sucre, à partir de 30 à 35 boucauts à chaque voyage, et à des prix raisonnables. Les habitans et les courtiers trouveront qu'il est de leur avantage d'avoir leurs sucres transportés dans quelques heures après qu'ils ont recevoir demandé l'ordre. On peut faire assurer les sucres à un taux très bas.

ROBERT MORPHY.
9janv—15 No. 68, Vieille Levée

LES MARCHANDS de marchandise de seconde main sont invités à se réunir dimanche, 12 janvier 1851, à midi précis, à la Salle d'Orléans, pour prendre des mesures relatives à l'ordonnance qui chargeait commerce d'un impôt de $301.

BENETTO, Marchand de Meubles, CHARLES, do do, 9 jan—3 ISIDORE, do do.

A VENDRE—Des orangers de trois et de quatre ans, sur l'habitation de M. Marigny, paroisse Plaquemines. S'adresser rue Royale No 167, à 10jan B. MARIGNY.

CALLUM J.C. & Co, marchands de groceries pour familles et importateurs de vins et d'eau de vie, 29 rue Bienville, à côté de la pharmacie, encoignure Chartres. 10 jan—☞

GROCERIES, VINS ET LIQUEURS, 29 rue Bienville, à côté de la pharmacie, encoignure Chartres.

L'attention des familles, de ceux qui tiennent hotel et du public en général, est respectueusement appelée sur notre stock immense de VINS ET D'EAU DE VIE du meilleur choix, importés directement et qui ont été choisis avec le plus grand soin. Ils sont garantis comme ils sont représentés d'après les modèles.

Aussi—A notre stock de GROCERIES FRAICHES, choisies expressément pour l'usage des familles.

Des ordres pour les navires, les steamboats et les magasins d'habitation seront promptement exécutés, et les marchandises envoyées dans n'importe quelle partie de la ville sans aucun paiement pour le voyage. J C CALLUM & Co, 29 rue Bienville, à côté de la pharmacie encoignure 10jan—☞ Chartres

MARCHANDISES ayant droit au drawback—20 barriques vin claret supérieur, 10 do do vin blanc du Rhin, 20 barriques eau de vie, dans les magasins de la douane, ayant droit au drawback, et à vendre par J C CALLUM & Co, 29 rue Bienville, à côté de la pharmacie, encoignure 10 jan—☞ Chartres

PERDU—Un billet tiré par E. J. Hart & Co., en faveur de E. L. Hyams, daté 3 août 1850; et payable en mars 1851, de la somme de douze cents piastres. Le paiement en a été arrêté, et le public est averti de ne pas le négocier. Une récompense raisonnable sera donnée à celui qui le rapportera à E. J. HART & Co, 10 janv 79, rue Tchoupitoulas.

VIN DE MALAGA—15e barils et quarts de barriques vin de Malaga, en magasin et à vendre par J. PRATS, 10 janv 28, rue de la Vieille-Levée.

AMANDES SANS COQUES—20 barils qualité supérieure, en magasin et à vendre par J. PRATS, 10 janv 28, rue de la Vieille-Levée.

NOISETTES—15 sacs, en magasin et à vendre par J. PRATS, 10 janv 28, rue de la Vieille Levée.

RAISINS—250 caisses raisins, en magasin et à vendre par J. PRATS, 10 janv 28, rue de la Vieille-Levée.

TAPIS TOUT LAINE, à 50 cents la yarde, qualité supérieure et prix modéré à proportion. Couvertures, toile cirée pour tables, rideaux pour croisées, etc, etc, chez C. M. SIMPSON, 10janv—☞ 50, rue du Canal

GRAINE de lin—10 barils très fraîche, à vendre par P. CUSACHS, 10jan Enc. Conde et St-Philippe.

ORGE—20 barillets, venant d'arriver, à vendre par P. CUSACHS, 10jan Enc. Conde et St-Philippe.

SEL d'Epsom—10 barils, à vendre par P. CUSACHS, 10jan Enc. Conde et St-Philippe

MIEL d'Abeille—10 barils, à vendre par P. CUSACHS, 10jan Enc. Conde et St-Philippe.

ALCOOL—20 barils, à vendre par P. CUSACHS, 10jan Enc. Conde et St-Philippe

INDIGO de Guatemala—10 surons, à vendre par P. CUSACHS, 10jan Enc. Conde et St-Philippe

SODA—20 boucauts, à vendre par P. CUSACHS, 10jan Enc. Conde et St Philippe

Avis important aux Planteurs de coton, Fermiers, Jardiniers, &c.
Destruction de la Chenille.

UNE graine nommée MARIA PATIKA, employée au Chili pour la destruction des chenilles, vient d'être nouvellement importée en ce pays. Cette plante, par odeur forte qu'elle exhale, a la propriété de chasser les insectes. Le chenilles et tous insectes quelconques ne vont plus sur les endroits où se trouve cette graine, lorsque ces plantes sont en fleur. Les planteurs de coton pourront donc à l'avenir préserver leur récolte de la chenille en semant dans leurs champs quelques rangées de cette plante. Quelques pieds suffisent pour donner suffisamment de graines pour la semence de l'année.

Les Planteurs de coton, Fermiers et Jardiniers sont invités à tenter un essai. Cette plante a en outre la propriété de former une charmante haie, lorsqu'on la laisse pousser dans la terre et sa graine fournit une délicieuse huile à manger. S'adresser à JOHN GREENFIELD, *Marchand de graines et fleurs, à l'encoignure Exchange Place et rue Douane, presque vis-à-vis la Poste.*

On trouvera dans ledit magasin des graines à fleurs et de jardinage de toute espèce, à vendre en gros et en détail, aussi bien que des arbustes et arbres fruitiers, tels que: poiriers, bananiers, pommiers, orangers, citronniers, grenadiers, figuiers, cyprès, pyramides, jasmins, myrthes, camelia du Japon, azalées, à vendre à des prix très modérés. Les planteurs et jardiniers de la campagne et marchands de la campagne, et les jardiniers pourront également s'adresser à la pépinière de la rue Poland, 3me Municipalité, près des magasins à tabac, Nouvelle-Orléans. 9janv—vac

FRUITS SECS—100 lots de pommes et pêches séchées, à vendre par E. J. HART & Co, 9 janv 79, rue Tchoupitoulas.

PAPIER—5000 rames papier à lettres, à vendre par E. J. HART & Co, 9 janv 79, rue Tchoupitoulas.

Graines de Jardinage.

Le soussigné vient de recevoir des pépinières de S. Maupay de Philadelphie, un de plus beaux assortiments de graines de jardinage qui soit encore venu en ce pays.

Aussi—Un lot d'oignons à fleurs, arrivant de la Hollande.

Graines de jardinage en boites assorties pour l'usage des plantations. Aussi graines par petits paquets, à vendre par douzaine, centaine ou mille, pour les marchands de la campagne. Les planteurs et marchands pourront se pourvoir à bas prix D. MAUPAY, 8 janv 87, Gravier.

ASYLE DE LA RUE POYDRAS.

L'ASSEMBLÉE annuelle des souscripteurs à la société des orphelines, aura lieu à l'Asyle de la rue Poydras, jeudi 16 courant à midi et demi, pour l'élection des directeurs pour l'année courante. 6janv—10

PERDU—Samedi, entre une et deux heures de l'après-midi, un billet de Banque de $5(sic) de cette ville. Une récompense libérale sera payée à la personne qui le rapportera à McDOWELL, MILLS & Co, 6 janv 96, rue Gravier.

A. HERNANDEZ
Grand Magasin de Cigares et Tabac extra-fins de la Havane.
RUE ROYALE, HOTEL ST.-LOUIS.

M. HERNANDEZ a l'honneur de prévenir le public que son nouvel établissement situé, à côté de celui qu'il occupait rue Royale, entre Saint-Louis et Toulouse (Hôtel Saint-Louis), est maintenant ouvert.

Tout ce que le luxe et l'élégance peuvent exiger a été réuni dans ce magasin. On y trouvera constamment des tabacs de toutes marques, de première qualité, des cigares de premier choix. Il ne négligera rien pour se munir de ce que le marché de la Havane peut offrir de plus recherché, et il espère que le public lui continuera dans son nouveau local le patronage qu'il lui avait accordé dans l'ancien. 1janv—

AVIS.

JE fais savoir au public que je vendrai à l'encan, dans le courant de février, une portion de mon habitation connue sous le nom de Fontainebleau. Cette terre est située à un demi-mille de Mandeville; les lots auront environ six arpents de superficie; on pourra faire de jolies biens de campagne (country residence). Quoique ce domaine soit parfaitement connu, je donnerai au moment de la vente ou avant d'amples renseignements positifs. Comme cette vente ne peut avoir lieu que dans soixante jours, temps nécessaire pour faire les plans, si quelques personnes pressées de bâtir voulaient acheter des lots à l'amiable, je leur en vendrai, ainsi que de la brique à cinq piastres le millier, à ma briqueterie attenante à la terre qui doit être divisée. Les conditions de la vente seront: Un cinquième comptant, la balance à un, deux et trois ans, en billets à mon ordre, portant hypothèque sur la propriété. 6jan— B. MARIGNY.

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment des meilleures marques, toujours en magasin, et à vendre par Fco. PUIG Y PUIG, 26 nov 28, rue Commune

Verrerie—Verrerie.

EN debarquement du steamer North River; 300 caisses verrerie, telles que: verres à pattes, gobelets, paubans pour confiseurs, sucriers, &c, à vendre à bas prix par A. BLACHE, 3janv—6f 29, rue de la Vieille Levée

FROMAGE de Gruyère—A vendre en débarquement du navire Emperor, du Havre, 10 tonneaux véritable fromage de Gruyère de 6 meules chaque, de l'année 1850. 30 dec N. DUDOUYT, 13, Toulouse.

Charbon! Charbon!!
DEPOT CREOLE DE CHARBON.

McBRAN, WILLARD & Co, ayant fait l'ouverture d'un nouveau dépôt de charbon, No 259, rue Royale, (la 3me porte après l'encoignure Hôpital), informent leurs amis qui demeurent dans la partie basse de la ville qu'ils sont prêts à leur fournir du charbon Pittsburg, anglais et américain, et du charbon Cannel et Anthracite, aux plus bas prix pour du comptant.

A vendre en gros ou en détail. 28déc

A VENDRE—

L'ETABLISSEMENT No 19, rue St Philippe, entre Levée et Condé, consistant en plusieurs chambres qui sont soulouées.

Chambres avec 20 lits qui sont ordinairement occupés par des pensionnaires et qui prennent pension dans le dit établissement.

Café sur le devant avec étagères, comptoirs, tables à jeux, chaises, etc.

Vins, liqueurs, etc.

Batterie de cuisine, vaisselle et tout ce qui sert au dit établissement.

S'adresser pour les conditions et prix au dit établissement. 20 déc—9 J. B. PREZZINI, 7, rue Conti.

Paris, New-York et Nouvelle-Orléans.
GROS ET DETAIL.

CHARPENTIER, chemisier de Paris, 82 Broadway, N. York,

Auteur d'un système de coupe de chemises entièrement nouveau; chemises, cols, caleçons et gilets de flanelle estimés aux Etats-Unis depuis quatre ans.

Perfection, élégance et confort.

Ordres exécutés en 20 jours sur mesure ou choix de 6 chemises à 3(?) dix. Dépôt provisoire pour le compte de [illegible], rue de Conti, No. 78—Nlle Orléans. [illegible]

[illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

M. Poirath vs Wernerd—No 5493.

EN vertu d'un ordre de saisie-exécution à moi adressé par l'hon. P. Coudrain, Cinquième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'exposerai en vente publique à mon magasin de dépôt, rue de l'Esplanade, No 27, mercredi le 22 janvier 1851, à midi,

Un lot de meubles saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant.

MIGUEL HERNANDEZ, Jr, 11jan—3au16 Constable.

Briget McIntyre vs. Mallius—No 5,332.

EN vertu d'un ordre de saisie-exécution à moi adressé par l'hon. P. Coudrain, cinquième Justice de paix pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'exposerai en vente publique, à mon magasin de dépôt, rue de l'Esplanade, No 27, mercredi 22 janvier 1851, à midi.

Un lot de meubles—Saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant.

MIGUEL HERNANDEZ, Jr., 11 janv—3,au16 Constable.

Succession de E. Lavenère—No 2943.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte. Par ordre de la Cour,

J. O. CHALON, 11jan—3au16 Député Greffier.

Vente d'une Esclave de prix.
Edmond Abel vs. Louisa Mangels—No 10,800.

EN VERTU d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. J. L. Winter, juge de la seconde justice de paix de la paroisse d'Orléans, je mettrai en vente publique, à l'Arcade de Banks, le samedi 15 février 1851, à midi,

L'esclave ELIZA, âgée d'environ 35 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. M. M. THOMAS, 11janv—11,4,15 Constable

No 6,760—Mlle A. Roboam vs. Mme veuve Griffith.

No 6,761—La même vs. La même.

DANS la Troisième Cour de Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés dans les affaires ci-dessus intitulées: j'exposerai en vente publique, le jeudi 16 janvier 1851, à midi précis, à mon magasin de dépôt, rue Bienville, No 91, entre celles de Royale et Bourbon.

Un lot de meubles.

Saisis dans les affaires ci-dessus intitulées.

Termes et conditions—Comptant.

6 janv—3,au16 E. N. STRINGER, Constable.

B. Burns vs. Mr. et Mme Prevost—No 6,811.

DANS la Troisième Cour de Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, j'exposerai en vente publique, le samedi 16 janvier 1851, à midi précis, à mon magasin de dépôt rue Bienville, No 91, entre celles de Royale et Bourbon,

Un lot de meubles.

Saisis dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Termes et conditions de la vente—Comptant.

E. N. STRINGER, 7 janv—3,au16 Constable.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—Attendu que Denis Cronan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu John Cronan, décédé intestat;—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, WM K WANTON, 7janv Dep Greffier.

Succession de George Morgan.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par W. H. Dudley, exécuteur du décédé, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte. Par ordre de la Cour

Wm K WANTON, 7jan—3au16 Député Greffier.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Damien Payrelli a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession de feu Jean François Chanfreau, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

WM K WANTON, 7 janv—3,au16 Député Greffier.

AVIS—Les propriétaires de cabarets, les gérants de cabarets, les contribuables et autres personnes ayant des taxes à payer sur cabarets et de billards, etc., sont prévenus de se munir immédiatement d'une licence, faute de quoi ils encourront une amende de vingt-cinq piastres d'amende, conformément à la loi, pour chaque contravention, tout établissement de ce genre, ouvert sans licence.

Nlle Orléans, 4 janvier 1851.

V. LABATUT, Collecteur des taxes sur cabarets, première 4 janv—30f municipalité.

ORLEANS HIGH SCHOOL.
RUE DE L'ESPLANADE.

ERASTUS EVERETT, A. M.,
Directeur et Propriétaire.

LES diverses parties d'un enseignement complet sont dirigées par M. EVERETT lui-même, qui s'est adjoint, pour l'aider dans ses fonctions, trois professeurs d'une grande expérience et d'un profond savoir.

Le cours complet d'études, suivi au High School, est basé sur les programmes des meilleurs colleges du Nord et d'Europe et comprend les langues modernes, grec et latin, les langues vivantes, anglais, français et espagnol, et la littérature, l'histoire, la philosophie, l'économie politique, la tenue des livres, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, l'histoire naturelle, la physique et la chimie.

Aucun soin n'est épargné pour donner aux élèves qui suivent tous les cours et toutes les classes du High School, les connaissances solides et variées qui pourront les rendre plus tard capables de remplir honorablement et avec distinction, les devoirs auxquels ils seront appelés dans le monde.

Les langues modernes, l'anglais et le français en particulier, ainsi que les mathématiques, sont le fondement de l'instruction donnée au High School, qui offre des avantages réels et inappréciables aux jeunes gens et aux jeunes gens qui se destinent à des fonctions industrielles et commerciales.

P. S. Les parents qui voudraient avoir plus de détails trouveront le prospectus du High School chez M. Steel, libraire, 14, rue du Camp, chez M. Lefevre, rue Royale, et au bureau du collège, rue de l'Esplanade, 27 et 29. 10jan

Les Salons de Daguerreotypes.
No 93, rue du Camp, Bâtisse Skiff,

SONT actuellement ouverts pour la réception des visiteurs, qui sont respectueusement invités à venir examiner la grande collection de portraits.

Ces salons ont été magnifiquement meublés, et rien n'a été épargné pour satisfaire les visiteurs.

Par l'excellente combinaison de la lumière, venant de l'immense lucarne, et par le nouveau procédé chimique qu'il emploie pour préparer les plaques, les portraits sont tirés dans un court espace de temps (seulement quelques secondes) et avec une ressemblance parfaite.

Il fournit aux prix des manufactures, des médaillons émaillés et gravés, de l'or le plus fin et d'un joli goût, propres à y enchasser des miniatures.

Les artistes peuvent se procurer chez lui, tous les articles en usage pour le daguerreotype, aux prix de New York. E. JACOBS, 1rjan—6m 93, rue Camp, Nlle-Orléans

A VENDRE—Un complet assortiment d'outils à l'usage des horlogers, un tour qui peut servir à un opticien aussi bien qu'à un horloger, et autres instruments d'horlogerie.

Le tout dans le meilleur état et à vendre au plus juste prix par J. GRAU, No 98, rue Ste Anne, vis-à-vis le 4 janv—8f café du Théatre.

ARS. Z. CAVELIER L. F. MAXENT

CAVELIER & MAXENT,
Rue Royale, No 169,

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A & Z Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et en caisses. 6 jan

EN magasin et à vendre à bon marché pour clore plusieurs factures.

140 barriques vin rouge C C Quinsac;
39 do do chateau St-Denis;
25 do do Haut Talence;
4 do do Margaux;
3 do do St-Julien;
8 do vin blanc Haut Barsac;
5 do do Pondensac;
4 demi do do;
53 do do Haut Barsac et Haut Santerne
52 caisses vin rouge St-Estèphe Médoc.

CAVELIER & MAXENT, 6 jan rue Royale No 169

DAMEJEANNES—En débarquement du navire Emperor, du Havre, 1000 damejeannes de 5 gallons, 700 do de 3 do, A vendre par les soussignés A. COUTIN & RANSON, 4 janv 13, Bienville.

FAIENCE—75 paniers faience bien assortie pour le marché mexicain, 20 paniers do do pour ce marché, En déchargement et à vendre par BERNARD TURPIN, 4janv 20, Vieille Levée.

ABSINTHE—50 caisses absynthe Bruneton Bauvageot, à vendre par BERNARD TURPIN, 4 janv 20, Vieille Levée.

BEURRE—20 barillets prime Goshen, à vendre par 4jan E JOHNS, 5 Front Levée

HARENGS en demi et quarts de barils, préparés pour les familles, à vendre par 4 jan E JOHNS, 5 Front Levée

CHARBON ANTHRACITE—250 tonneaux charbon anthracite, nouvellement reçu et à vendre par tonne ou par baril, au Dépôt de la Ville, No 77, rue de la Douane, ou au No 232, rue Tchoupitoulas. 4jan McBRAN, WILLARD & Co.

☞ Changement de domicile—A. & J. DENNISTOUN & CO. ont transporté leur bureau du No. 26, Allée de la Bourse, au No. 93, rue Gravier. 3jan—

Agence à la Nouvelle-Orléans de la Compagnie d'Assurance de Nashville, Maritime, Incendie, Assurances sur la vie et dépot.

CAPITAL	$300,000 tout payé,
SURPLUS	200,000 fonds de réserve,
TOTAL	$500,000 valeur réelle.

Directeurs des lieux:

H R W Hill,	Isaac W Moon,
S O Nelson,	E S Fretz,
A W Walker,	Logan Hunton.

Les assurances Maritimes, d'Incendies et sur la Vie sont faites aux taux les plus bas, et les pertes sont promptement réglées et payées au bureau de l'Agence, 32, rue Camp.

W S PARTEE, Agent.

3jan—6m LOUIS LESASSIER, assistant agent

A LOUER—La maison en briques et la magasin située à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Prytanée. On pourra en prendre possession immédiatement; s'adresser à X LAMBERT, 3 jan—☞ 62, rue des Magasins

VINS Madère de qualité [illegible] à vendre par [illegible]

[illegible]

AVIS D'ELECTION.

LES électeurs du district sénatorial, comprenant la partie de la paroisse d'Orléans sur la rive Est du Mississipi, sont par le présent avisés, que, en vertu d'un writ d'élection, sous la date du 2 janvier 1851, qui m'a été adressé par son Excellence Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, une élection aura lieu dans le dit district samedi 18 courant, afin de remplir la vacance occasionnée par la mort de Junius Beebe, sénateur pour le dit district.

Les polls seront ouverts de 9 heures du matin à 6 heures du soir aux lieux qui seront fixés à cet effet et sous la surveillance des commissaires qui seront nommés par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle Orléans, conformément à un acte de la Législature de la Louisiane, approuvé le 25 janvier 1847.

L'élection sera conduite et les retours faits en duplicata au shérif de la paroisse d'Orléans, suivant les termes de la Constitution et de la loi qui régit les élections.

Bureau du Shérif, 6 janvier 1851.
9janv JOHN L. LEWIS, Shérif.

PROCLAMATION
Par Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU qu'une vacance a été occasionnée dans le Sénat de cet Etat, par la mort de l'honorable Junius Beebe, ex-sénateur pour le district de la partie de la paroisse d'Orléans s'étendant à l'Est du fleuve Mississipi, j'ai en conséquence jugé convenable de lancer cette proclamation ordonnant qu'une élection ait lieu dans le dit district pour remplir la vacance ci-dessus désignée.

Le shérif de la paroisse d'Orléans fixera le jour de l'élection et observera qu'elle soit tenue aux différents lieux ordonnés par la loi pour l'élection d'un membre de l'Assemblée Générale. L'élection sera conduite et les retours seront faits suivant les termes de la Constitution et de la loi qui régit les élections.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat en la ville de Bâton-Rouge, le 2 janvier 1851, et la soixante quinzième année de l'Indépendance des Etats-Unis.

Par le Gouverneur: JOSEPH WALKER.

CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat. 7 janv

Coton en Bobines d'Alexander.

LES soussignés, agents pour la vente de ce fil supérieur, en ont constamment en mains un grand approvisionnement.

H. BOYLE & CO., 16 nov—60f 47, rue de la Douane.

AVIS—Les personnes qui désirent louer quelque propriété appartenant à la succession de feu John McDonogh, sont invitées à s'adresser par écrit aux exécuteurs testamentaires et à déposer leur demande au Bureau, encoignure des rues Douane et Royale, ci-devant Banque de l'Union.

C. ROSELIUS, C. W. E. LEVERICH, F. B. D'AQUIN, A. D. CROSSMAN, 5nov—☞ Exécuteurs Testamentaires.

Dissolution de Société.

LA société existant sous le nom de DUBUCH FRERES, est dissoute d'un commun accord à dater de ce jour 31 décembre 1850. Andre Dubuch reste chargé de la liquidation.

ANDRE DUBUCH, HENRY DUBUCH, 77, rue St-Louis, 1 janv entre Royale et Bourbon.

AVIS—Le soussigné prévient le public et ses amis qu'il continuera le même genre d'affaires que l'ancienne maison Dubuch frères, priant ses clients de lui conserver leur patronage.

A. DUBUCH, 77, rue St Louis, 1 janv entre Royale et Bourbon.

LE soussigné offre à vendre en magasin, provenant des derniers arrivages, savoir:

100 barriques vin vieux St Julien Medoc pour familles;

50 do do Château Margaux,
10 do do Château Lafitte;
20 do do St Estèphe;
60 do do Montferrand;
50 do do St Julien;
15 demi do Château Margaux,
90 barils vin blanc Haut Sauterne;
20 do do Haut Barsac,
10 quarts pipes cognac Castillon;
6 do do Dussaut;
200 caisses vin vieux Château Margaux;
170 do do Lafitte;
20 do do Latour;

Et un assortiment complet de liqueurs et autres articles d'un choix.

A. DUBUCH, 77, rue St-Louis, 1 janv entre Royale et Bourbon.

BOTTES, SOULIERS ET BROGANS.—42 caisses en déchargement des navires Art Union, Chicago, Theoxena et Oreade, comprenant un grand assortiment pour la ville, la campagne et l'expédition en Californie, à vendre à des conditions libérales par G. W. DUNBAR, 27 déc 5, rue des Magasins

$300 de Récompense.

LA récompense ci-dessus sera payée par le soussigné, à quiconque retrouvera le corps du capitaine JUNIUS BEEBE, victime de l'explosion du remorqueur Anglo-Norman. Ce sinistre a eu lieu le 13 courant, vis-à-vis Freeport.

BEEBE & Co, 13 Vieille Levée

☞ Les capitaines de navires sont instamment priés d'examiner la levée dans le voisinage de leur navire afin que le prompte information soit faite. 17 déc

C. GODIN.
Libraire, Relieur & Papetier,
133, rue de Chartres,

VENDRA à bon marché des livres pour étrennes, livres illustrés, paroissiens en velours, écaille et ivoire, boites de couleurs et de mathématiques, images dentelle, papiers et autres articles de fantaisie. 1déc

Fayences, Porcelaines, Cristaux, Verreries etc. Avis aux Marchands de la ville et des campagnes, aux Familles, Restaurants, Hotels et Steamboats, etc.

Vt. AICARD,
No. 42, Rue de la Vieille Levée, entre Conti et Bienville.

Le soussigné ayant reçu de nouveaux arrivages des manufactures d'Angleterre et de France, a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il reçoit constamment des nouveaux et continuera à recevoir du grands assortiments de Fayences, Porcelaines, Cristaux, etc. qu'il offre à vendre à des prix excessivement réduits pour du comptant ou de bons papiers à 4 mois. Ayant un bel assortiment, il se flatte de pouvoir remplir avec le plus grand soin et avec promptitude, de toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier et aux prix les plus bas de la place.

N.B. Un constamment en magasin les articles convenables pour les campagnes, etc etc.

Les familles, Hôtels, Restaurants, Steamboats, etc. trouveront aussi tous les objets pour leur usage.

Il invite ses clients à venir voir ses prix avant de faire leurs emplettes ailleurs.

1déc—90 VINCENT AICARD.

INDIA RUBBER PATENT
B. ANTOGNINI.

No. 10, RUE CONTI, ENTRE CHARTRES ET LEVEE

POUR 22 PIASTRES.

BANDES de billard en gomme élastique, garanties pour 5 années et plus, pour la durée et la justesse de la bille, très supérieures au caoutchouc employé jusqu'à ce jour.

Dans le même établissement on trouvera continuellement un assortiment de billards neufs et d'occasion, fournitures portable pour couper, jeux de loto complets. Le tout aux plus justes prix.

A. D. Grieff et Co.,
Marchands de Comestibles en gros et Commissionnaires,
MARCHANDS DE BEURRE ET DE FROMAGE,
ET AGENTS
Pour la vente de bière d'Albany, de Taylor, de Porter et de Cidre de Newark,

Nos 38, 40 et 44, rue de la Vieille Levée, et No 10, rue Front Levée, *Nouvelle-Orléans*

A. D. GRIEF, S. A. KINGSLAND, W. M. GREENWOOD. 16nov—a

SAMUEL BOYER DAVIS,
SUCCESSEUR DE
HORATIO DAVIS,
NOTAIRE PUBLIC, No. 11, RUE CONTI.

P. CHARLES CUVELLIER.
AVOCAT, NOTAIRE-PUBLIC.
8 mai *Bureau, No. 174, rue Royale*

D. BORNIO Jr.,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET IMPORTEUR DE CIGARES, TABAC ET CAFÉ de la Havane.
6 avril Rue Gravier, No. 34.

PAUL JUGE FILS. C. FASSY.

PAUL JUGE Fils & Co.
Importeurs de Vins, Eaux-de-vie, Huile d'olive, &c,
Et Marchands Commissionnaires,
21fév 27, rue St Louis.

G. W. DUNBAR,
MARCHAND EN GROS DE BOTTES ET SOULIERS,
5, Rue des Magasins.

K. DUNBAR. W. E. BUCHANAN

DUNBAR & BUCHANAN,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES.
ET EPICIERS EN GROS
29, rue Gravier, Nouvelle-Orléans.

J. N. MICULFI & Co.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES
ET IMPORTEURS
De Cigares de la Havane, Café et Sucre,
No 17, RUE COMMUNE

A. BLACHE.
ENCANTEUR,
No 29, rue Vieille Levée.

Seul agent des marques suivantes

Eau-de vie marque de New-York,
Genièvre do New-York,
Rhum do de Barataria,
Rhum do de New-Orleans,
Savon de P. K. Barnes & Co, No 1 et 2.
4juin—1 an

A. DELAMARE & NADAU DU TREIL,
26 rue St-Louis 26,
Maison de Commission.
Auront constamment à vendre

EAU DE VIE de Cognac de toutes marques et qualités.

EAU DE VIE de la Rochelle de toutes marques et qualités.

BRANDY d'imitation 1re et 4me preuve.

BRANDY ordinaire N. Y.

WHISKEY de toutes marques et qualités.

WHISKEY Old Irish.

VINS ROUGES très vieux et ordinaires de Bordeaux, en barriques et en caisses.

VINS ROUGES de Marseille en barriques et demi barriques.

VINS de Madère, de Porto, de Frontignan (muscat,)

VIN VIEUX DU RHIN de la maison Dressel & Jahn.

VIN VIEUX DU RHIN de la maison Deinhard & Jordan.

VINS BLANCS de Bordeaux, en barriques, demi barriques et en caisses.

CHAMPAGNES de différentes marques et qualités

LIQUEURS ASSORTIES, absynthe, kirsch, cognac, marasquin, eau verte, [illegible] anisette, [illegible] etc.

RHUM de la Jamaïque, d'[illegible] et de la Louisiane, [illegible].

[illegible]

A. DELAMARE & NADAU DU TREIL.

J. MAGNE, avocat,
A transporté son bureau No 14, Exchange Place la Bourse, entre les rues Conti et Douane, [illegible].

ROBERT J. KER.
avocat et notaire public,
No 14, Exchange Place, vis à vis la poste.

W. B. KOONTZ, avocat,
No 14, Exchange Place

Compagnie d'Assurances des Marchands.

Nouvelle-Orléans, 23 décembre 1850.

L'ELECTION annuelle des Directeurs aura lieu au bureau de cette institution le Lundi 13 janvier 1851, de 10 heures du matin à 2 1/2 heures de l'après-midi.

24déc JOHN PEMBERTON, Sec.

Compagnie du Rail-Road des Attakapas et Mississipi.

LES livres de souscription au fond capital de cette corporation, sont maintenant ouverts au bureau de MM. Bonner & Smith, No 35 rue du Camp, et seront ouverts pendant quatre (sic) jours (les dimanches exceptés) suivant la charte de la Compagnie.

GEO. C LAWRASON, JAMES BONNER, JOHN HALL, 27déc—jusq 7 mars Commissaires

Banque des Artisans et des Négociants.

Nouvelle-Orléans, 28 décembre 1850.

L'ELECTION annuelle des directeurs de cette banque sera tenue au local de la dite banque, lundi le 27 janvier 1851, de dix heures A M à deux heures P M.

28 dec—10 G CRUZAT, Caissier

Bureau du Chemin de Fer de Carrollton

Nlle-Orléans, 13 décembre 1850.

AVIS—L'élection des directeurs de cette Compagnie pour l'année suivante, sera tenue à ce bureau le lundi, 13 janvier prochain, entre dix heures A. M. et 2 heures P. M.

Par ordre de la direction.

14 dec—30 CHARLES BAQUIE, secrétaire

BANQUE DE LA LOUISIANE.

Nlle-Orléans, 30 décembre 1850.

LES actionnaires de cette institution sont prévenus que l'élection annuelle des Directeurs sera tenue au local de la Banque, lundi 27 janvier prochain, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M.

31déc R. M. DAVIS, Caissier.

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 31 décembre 1850.

LES actionnaires de cette institution sont prévenus que l'élection annuelle de trois directeurs pour l'année suivante sera tenue au local de la Banque, lundi, 3 février 1851, de onze heures A M à deux heures P M. C. BLANCQ, 1 janv—jus 3fév Caissier

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orleans, le 6 Janvier 1851.

L'ELECTION annuelle de directeurs de cette banque aura lieu au local de la Banque, rue St Charles, No 18, lundi le 3 février 1851, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.

6 janv—jusq 3 fév FREDERIC FREY, Caissier

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, le 31 décembre 1850.

L'ELECTION annuelle de trois directeurs par les actionnaires de cette Banque aura lieu, au local de la dite Banque, le lundi 3 février prochain de dix heures A M à deux heures P M.

EUG. ROUSSEAU, 1 jan—3pe au3fev Caissier

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE PONTCHARTRAIN.

Nouvelle-Orléans, décembre 1850.

UNE assemblée des actionnaires de cette Compagnie aura lieu lundi sixième jour de janvier 1851, au bureau No 8, rue de la Victoire, entre 9 heures du matin et 3 heures de l'après midi.

Dans ce temps et au même lieu, il sera tenu une élection de sept directeurs pour servir durant l'an année courante. J. NEVILLE, 9déc—☞ Secrétaire

Avis aux personnes qui consument du gaz.

LES personnes qui consument du gaz sont prévenues qu'à dater du 1er janvier prochain, tous les comptes de gaz et d'installations devront être payés tous les mois avant le 10 de chaque mois; et ce règlement, invariable, n'en sera pas observé, le gaz sera suspendu.

Par ordre de la direction, 1er déc—2m N. WOOD Trésorier, Compagnie du Gaz, 27, rue Carondelet.

UNE dame parlant trois langues, qui pourrait bien coudre et bonne pour la couture, désirerait trouver un emploi de femme de chambre, dans une famille, soit en ville ou à la campagne. Certificats les meilleures recommandations.

AUSSI—Une jeune dame désirerait trouver une place dans une famille pour donner des leçons de musique et d'anglais ou pour tenir une maison. S'adresser à Madame A. au bureau de ce journal. 7 janv—6

Californie—Californie.

LES soussignés avant un immense stock de bois de construction de toutes dimensions et qualités telles que poteaux, planches, lattes, bardeaux, etc. de planches emboîtées et autres, prévient le public et les personnes qui se rendent en Californie et au Chagres, qu'ils sont prêts à recevoir les ordres et à les remplir avec promptitude et à des prix les plus avantageux.

DE POUILLY & GAGNET, Vieux Bassin ou au mouil. Promenade Carondelet.

JULES BOISSE & PINAUD,
Successeurs de L. Chabbal,
COIFFEURS,

ONT transporté leur magasin rue de Chartres, No 82, au coin de Bienville, ils tiennent constamment en vente:

PARFUMERIE fine et d'importation de Lubin, Monpelas, Gubin, Guerlain.

BROSSERIE—tabletterie et peignes, de toute genres.

ARTICLES DE TOILETTE—Chemises de peau, toile, toile de coton, caleçons, etc. Cravates, cols, bretelles, cravates et cols.

GANTS JOUVIN véritables.

FABRIQUE de perruques, toupets, nattes, bandeaux et frisettes.

SALON pour la barbe et la coupe des cheveux. M. Jules se charge de donner aux dames des leçons de coiffure.

Liquidation.

LES soussignés ayant l'intention de se retirer des affaires, vendent à très bas prix pour du comptant, et à des termes raisonnables, le stock qu'ils ont en magasin, se composant de toutes sortes de bois et de marchandises pour le Nord, aux genres, aux nouveautés et autres.

Notre assortiment se composant de marchandises fraîches et de bonne qualité, nous offrons une occasion aux personnes qui désirent acheter ces marchandises, à vendre en gros ou en détail.

P. & E. REILLY & Co., 25nov Encoignure Royale et Douane.

MAGASIN DE DEPOT
AU FIRE-PROOF NEW-HOPE WARE-HOUSE.
19, rue Toulouse, entre Chartres et Levée.

ON reçoit en magasinage toute espèce de marchandises, produits coton, tabac, etc. aux prix les plus réduits. Le soussigné se charge aussi de tout ce qui concerne la tonnellerie. Tous les ordres seront exécutés avec promptitude.

31 dec—15f A. BOULANGE

A VENDRE en débarquement du navire Oscar, venant de Bordeaux:

60 barriques vin rouge Montferrand,
36 barils vin blanc Haut Sauterne, par
J N CURIEN, 31 dec rue du Maine No 32

CIGARES—En débarquement du brick Adams Gray de la Havane—125,000 cigares de qualités assorties, ainsi qu'un grand assortiment des meilleures marques, en magasin et à vendre par J M CABALLERO, 31 déc 35 Vieille Levée, entre Bienville et Douane

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,

A reçu une commission pour prendre des actes et représenter des absens, pour administrer des serments, prendre des témoignages, recevoir des preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des Etats suivants, savoir: MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPI, FLORIDE et TEXAS. 3avril—1an

BOTTES fortes pour la botte, à longues jambes, ainsi que des brodequins Russes, à vendre par FROST & Co, 7 dec 10, rue des Magasins

SUCRE DE LA HAVANE—46 caisses sucre prime blanc et jaune, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 7janv 34. Vieill Levée.

CONFITURES—24 boites contenant 12 jarres chaque de fruits de la Havane assortis—Aussi 5 barils gelée et pâte de goyave, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 7janv 34. Vieille Levée

RAISINS—300 barillets raisins verts, de Malaga, en très bon état, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 7janv 34. Vieille Levée

CIGARES DE LA HAVANE—Constamment en main, formant un assortiment des meilleures marques—Aussi, venant d'être débarqués du brick Adams Gray, quelques lots de cigares des marques réputées, Cabañas et Carbajal, Partagas et Cabargas, à vendre par J. M CABALLERO, 35. Vieille Levée, entre Douane et Bienville 7 janv

VINAIGRE de vin blanc—20 barils vinaigre de la marque J. Menier Frères. A vendre par NUMA LACOSTE, 30 déc—8f No 147, rue Royale.

EN débarquement du navire Arcadia, venant du Havre:

100 caisses vin de champagne en demi bouteilles, première qualité, ayant droit au drawback, et à vendre par J. N. CURIEN, 26 déc 32, rue du Maine.

MATCHES.

LES allumettes de L. A Guillemain, rue du Cirque, No 250, et celles de M. Lacour, de New-York, sont à vendre chez J. B. [illegible]ANG, No 158, rue Chartres. 3jn

VIEUX WHISKEY DE TROIS ANS—Les soussignés viennent de recevoir 12 barils vieux whiskey, Bourbon, de la célèbre marque D. K., à vendre par A DELAMARE & NADAU DU TREIL, 3jan 26, rue St Louis

VIN ROUGE—En débarquement du navire Mount Washington, venant de Bordeaux: 24 barriques vin rouge Médoc, et à vendre par X LAMBERT, 3 déc 62 rue des Magasins

BRIQUES A FEU—80,000 briques anglaises, de Pittsburg et de Pensacole, à vendre par THOS. BLOIS, 27nov 91, Magasins

TABAC—300 balles Vuelta de Abajo et Cuba, pour capes et tripes, à vendre par 9déc TROISGROS & Co, 25, Vieille Levée

FRUITS A L'EAU DE VIE—100 caisses assortis, à vendre par O VALETON & Co, 16 déc 25 rue Tchoupitoulas

$25 de Récompense.

PARTI MARRON, de l'habitation de D. Lanoix, paroisse St Charles, le mulâtre HENRY, teint clair, taille de 5 pieds 6 à 7 pouces, bien constitué, parlant anglais, français et [illegible]. Il a autrefois appartenu à M. B. [illegible] et a travaillé [illegible] [illegible] d'Abeille.

[illegible]

J. [illegible] TARRIS, 34, Vieille Levée